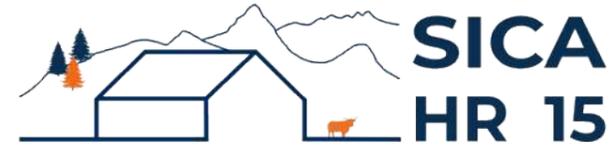


DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: **GAEC DE L'AJUEL**
La Fabriguette
48340 LES HERMAUX

Localisation
du projet : **La Fabriguette**
48340 - LES HERMAUX

Description du projet de construction

Construction d'une stabulation pour vaches allaitantes et d'une grange.

Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-14

PC1a	Plan de situation IGN - Éch: 1/25000 ^e	PC4	Notice descriptive
PC1b	Document d'urbanisme	PC5a	Plan de façades - Éch: 1/100 ^e
PC1c	Plan cadastral - Éch: 1/2000 ^e	PC6	Document graphique d'insertion
PC2-5b	Plan de Masse et de toiture - Éch: 1/500 ^e	PC7-8	Document photographique
PC3	Plans en coupe - Éch: 1/500 ^e		



SICA Habitat Rural - Cantal

Architecte : Audrey ESCOT

26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature:

A Aurillac, le 05/11/2024

Dessiné par:

Emmanuelle CLERMONT

N° Client: 482410	N° Document: PC01	N° de page: 1/6
----------------------	----------------------	--------------------

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.

Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	-	-	
-	05/11/2024	E.C.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications

PC1a - PLAN DE SITUATION IGN
Échelle: 1/25000^e

Commune du projet :
LES HERMAUX

PROJET

**PC1b - DOCUMENT D'URBANISME EN VIGUEUR:
RNU**

PROJET

PC1c - PLAN CADASTRAL - Échelle: 1/2000^e
Département de la LOZERE
Commune du projet : **LES HERMAUX**
Section C parcelles n°354 et 355
(respectivement 6 100 et 4 950 m²)

Parcelles en propriété

Demandeur :
bâtiment agricole

Projet : stockage

Projet : stabulation

Accès à créer

Vue 2

Vue 1 + Insertion

Périmètre ICPE : 100m

Vue 3

Projet : Construction d'une stabulation pour vaches allaitantes et d'une grange.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE
Maitre d'ouvrage: **GAEC DE L'AJUEL** Adresse du projet: La Fabriguette- 48340 LES HERMAUX

PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE

PC1a,b,c Éch: Variée
Aurillac, le 05/11/2024

Dessiné par:
Emmanuelle CLERMONT

SICA HR 15
Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'ouvrages
Architecte : **Audrey ESCOT**



Commune du projet : LES HERMAUX
 Section C parcelles n°354 et 355
 (6 100 et 4 950 m²)

Altitude : 1 160 m

±0,00 Niveau terrain naturel
 ±0,00 Niveau terrain aménagé
 Niveau de référence ±0,00 : aire d'exercice caillebotis

Raccordements AEP et EDF depuis les bâtiments existants
 Evacuation des EP vers le milieu naturel

Surface d'emprise au sol existante : 0,00 m²
 Surface de plancher existante : 0,00 m²
 Surface d'emprise au sol créée : 1 793,75 m²
 Surface de plancher créée : 1 672,30 m²

▶ Accès existant ▶ Accès à créer

N° Client: 482410

Projet : Construction d'une stabulation pour vaches allaitantes et d'une grange.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: GAEC DE L'AJUEL Adresse du projet : La Fabriguette- 48340 LES HERMAUX

PLAN MASSE ET PLAN DE TOITURE

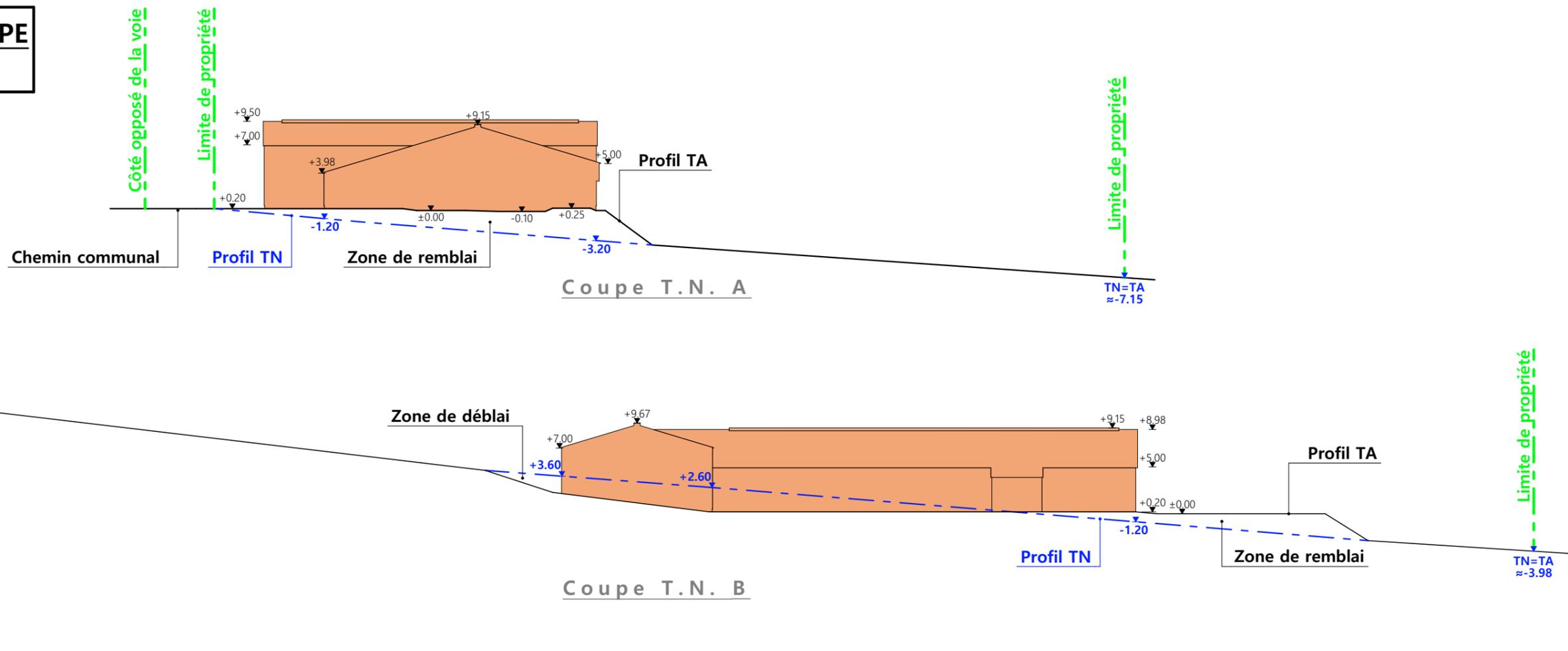
PC1a,b,c-5 Éch: 1:500 Aurillac, le 05/11/2024

Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT Architecte : Audrey ESCOT

SICA HR 15
 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

PC3 - PLANS EN COUPE

Échelle: 1:500^e



PC4 - Notice descriptive

GAEC DE L'AJUEL / Construction d'une stabulation et d'un stockage fourrage NOTICE PAYSAGÈRE

A) ETAT DES LIEUX

- Adresse et référence(s) cadastrale(s) : Le projet est situé à « La Fabriguette », sur la commune des HERMAUX. Parcelle(s) concernée(s) par le projet : 000 C 354 et 355. Surface totale : 11050 m²
- Accès : Un chemin rural traverse l'exploitation et permet l'accès à la parcelle au sud-ouest de celle-ci.
- Constructions dans un rayon 100m/50m : Dans un rayon de 100m, il n'y a qu'un bâtiment agricole appartenant au demandeur.
- Point d'eau cadastré à 35m : sans objet
- Construction(s) existante(s) sur la propriété : Les bâtiments agricoles existants sont accolés. Ils sont implantés parallèlement ou perpendiculairement au chemin et sont en métal.
- Topographie : Le terrain est en pente avec un point haut situé au nord-ouest et le point bas au sud-est.
- Raccordement existant : Le bâtiment existant est déjà raccordé aux réseaux communaux.
- Périmètre de protection d'un monument historique : sans objet

B) PROJET ET IMPLANTATION

- Présentation du projet : Le projet du GAEC de L'AJUEL consiste à construire un bâtiment d'élevage et un bâtiment de stockage.
- Implantation / Forme / Surface : Les deux bâtiments seront accolés, perpendiculairement l'un à l'autre, formant un « L ». Ils seront implantés au plus près du chemin afin de limiter la minéralisation du sol. Chacun des bâtiments sera couvert à deux pans.
- Déblais / Remblais : Le projet nécessitera un déblai/remblai.
- Aménagement des abords : Une cour sera aménagée en pignon ainsi qu'un accès au bâtiment de stockage, le long du chemin.
- Accès : L'accès sera aménagé au sud-ouest et à l'ouest du bâtiment, là où le chemin est à une altimétrie proche de celle du bâtiment.
- Nécessité agricole : Le projet a pour objet d'améliorer les conditions de travail et le logement des animaux.
- ICPE/RSD : ICPE
- Effluents : Les vaches allaitantes seront logées sur logettes avec aires d'exercice sur caillebotis béton. Les veaux seront logés sur aire paillée en litière accumulée. Le lisier sera stocké dans la fosse de 500m³ sous les caillebotis. Le fumier compact paillé de la litière accumulée sera curé une à deux fois par an pour être stocké sur les parcelles d'épandage, selon les conditions réglementaires.
- Réseaux / Traitement EP : Ce nouveau bâtiment sera raccordé aux réseaux communaux existants via le bâtiment existant. Les eaux pluviales seront évacuées dans le milieu naturel.

- Matériaux : Les matériaux et teintes choisies sont :
 - Structure : métal de teinte gris foncé
 - Couverture : tôle d'acier RAL 7022.
 - Façades : Soubassement béton brut.
 - Bardage à lames verticales, RAL 7006 + bandeaux translucides en façade longitudinales sur le bâtiment d'élevage.
 - Éléments de polycarbonate sur 2 pignons pour apporter éclairage naturel au bâtiment et animer les façades.
- Menuiseries : Les menuiseries seront de teinte identique au bardage, RAL 7006. Les portes battantes auront le même aspect que le bardage.

- Végétation : les talus seront végétalisés.

- CONCLUSION

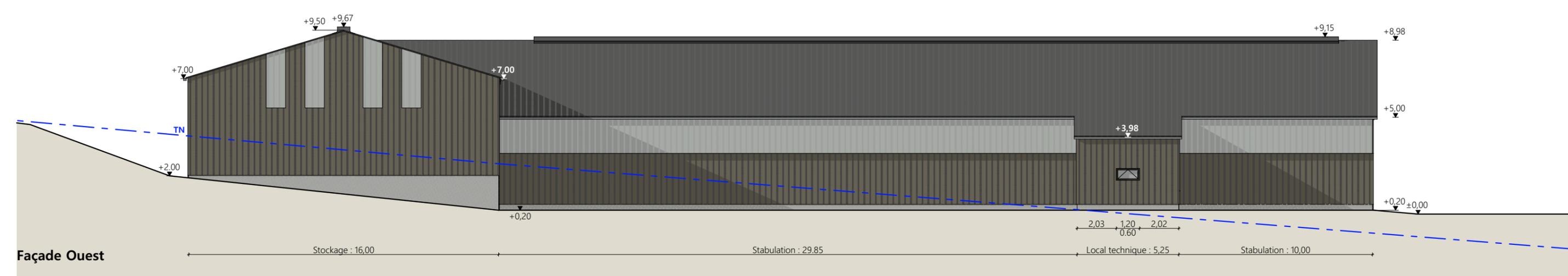
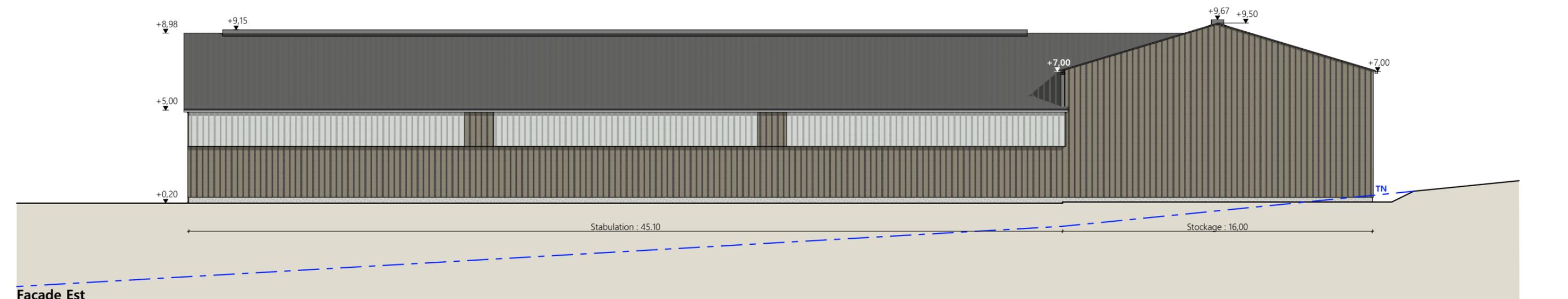
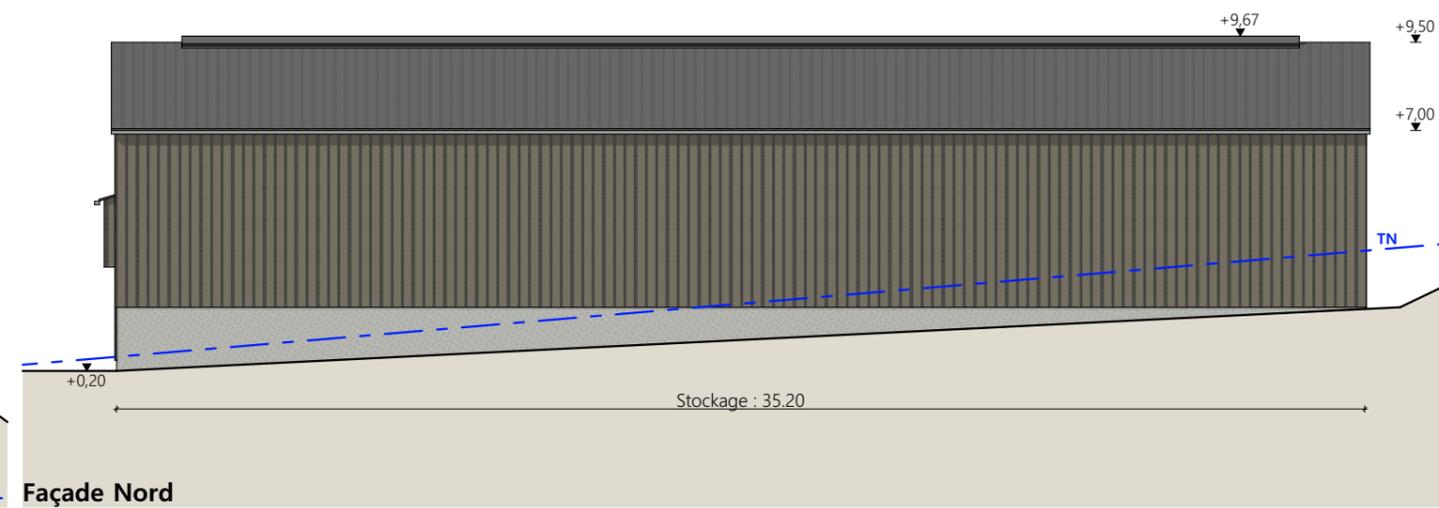
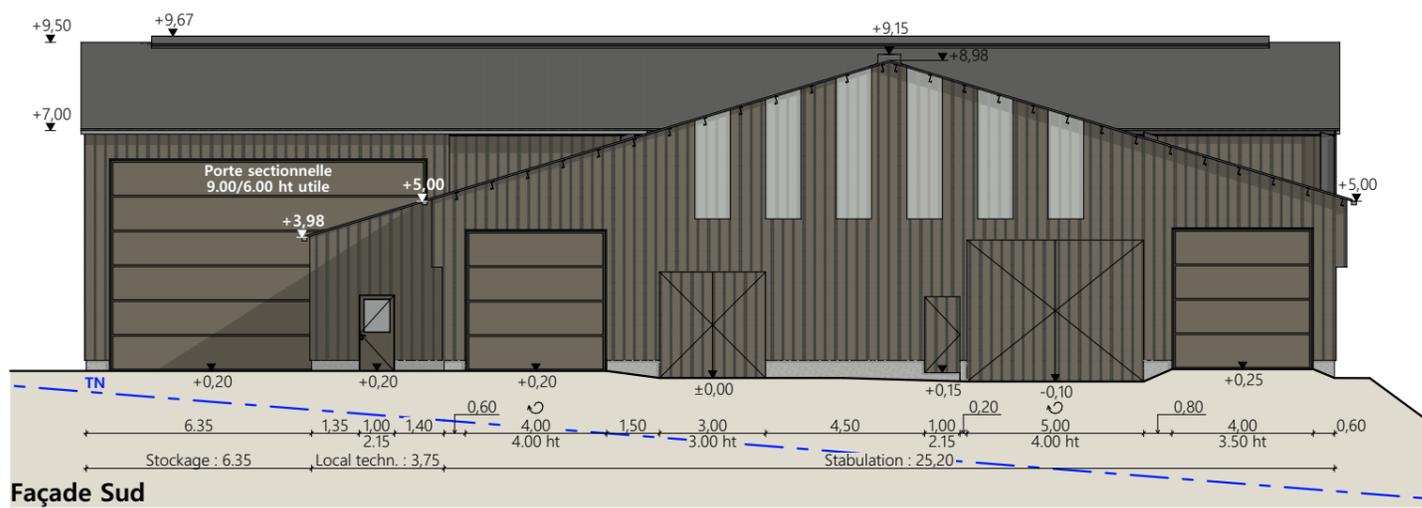
Le projet, tant dans son implantation que dans le choix des matériaux et des couleurs a été étudié afin de s'intégrer au mieux à son environnement en limitant son impact dans le paysage.

4/6

N° Client: 482410	Projet: Construction d'une stabulation pour vaches allaitantes et d'une grange.		
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE		
	Maitre d'ouvrage: GAEC DE L'AJUEL	Adresse du projet: La Fabriguette- 48340 LES HERMAUX	
COUPE T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE		PC1a,b,c	Éch: 1:500
		Aurillac, le 05/11/2024	Architecte: Audrey ESCOT

Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT

Architecte: Audrey ESCOT



Matériaux du projet :

- Maçonnerie : - murs béton brut
- Structure : - métallique
- Bardage : - bas et pignons : acier RAL 7006 lames verticales
- pignons : intégration de translucides larg. 1.00 m selon calepinage
- haut sur façades longitudinales de la stabulation : acier RAL 7006 décalé lames verticales
- façades longitudinales : intégration de bandeaux translucide ht. 2.00m
- Menuiseries : - portes sectionnelles, coulissantes ou battantes : RAL 7006
- Couverture : - acier isolé gris graphite RAL 7022 + faîtage ouvert couvert RAL 7022

N° Client: 482410	Projet : Construction d'une stabulation pour vaches allaitantes et d'une grange.		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	 <small>Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre</small> Architecte : Audrey ESCOT	
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE				
	Maitre d'ouvrage: GAEC DE L'AJUEL	Adresse du projet : La Fabriguette- 48340 LES HERMAUX			
	PLANS DE FACADES				PC1a,b,c Éch: 1:200 Aurillac, le 05/11/2024

PC7 - Vue 2



PC6 - Vue 1

PC6 - Vue 1 Insertion



6/6

Projet : Construction d'une stabulation pour vaches allaitantes et d'une grange.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: GAEC DE L'AJUEL

Adresse du projet : La Fabriguette- 48340 LES HERMAUX

Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT

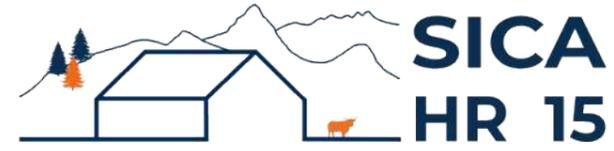
SICA HR 15
Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'ouvrages
Architecte : Audrey ESCOT

DOCUMENT GRAPHIQUE

PC1a,b,c Éch: sans
Aurillac, le 05/11/2024

N° Client: 482410

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: **GAEC DE L'AJUEL**
La Fabriguette
48600 - 48340 LES HERMAUX

Localisation
du projet : **La Fabriguette**
48340 - LES HERMAUX

Description du projet de construction

Construction d'une stabulation pour vaches allaitantes et d'une grange.

Constitution du dossier

DET1	Vue au sol - Éch: 1/100°		
DET2	Coupe de principe - Éch: 1/100°		
DET3	Perspectives 3D		



Conseiller Bâtiment:
Jean-Charles COMMANDRE
Chambre d'agriculture de Lozère
25, avenue Foch
48004 MENDE CEDEX
Téléphone : 04 66 65 62 00

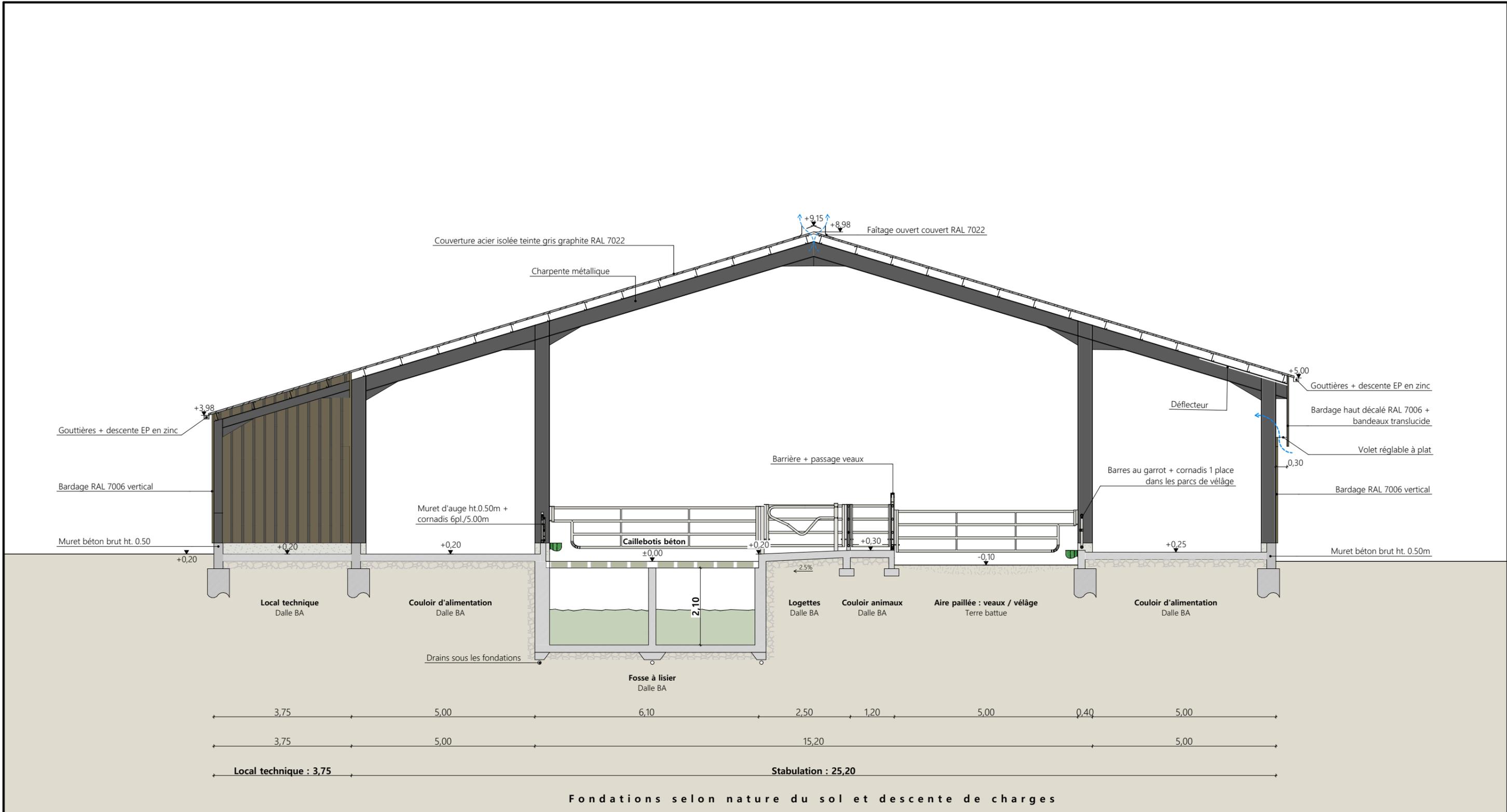


A Aurillac, le 05/11/2024
Dessiné par:
Emmanuelle CLERMONT
N° Client: 482410 N° Document: TECH01 N° de page: 1/5

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE DOSSIER TECHNIQUE ET CONSEIL et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

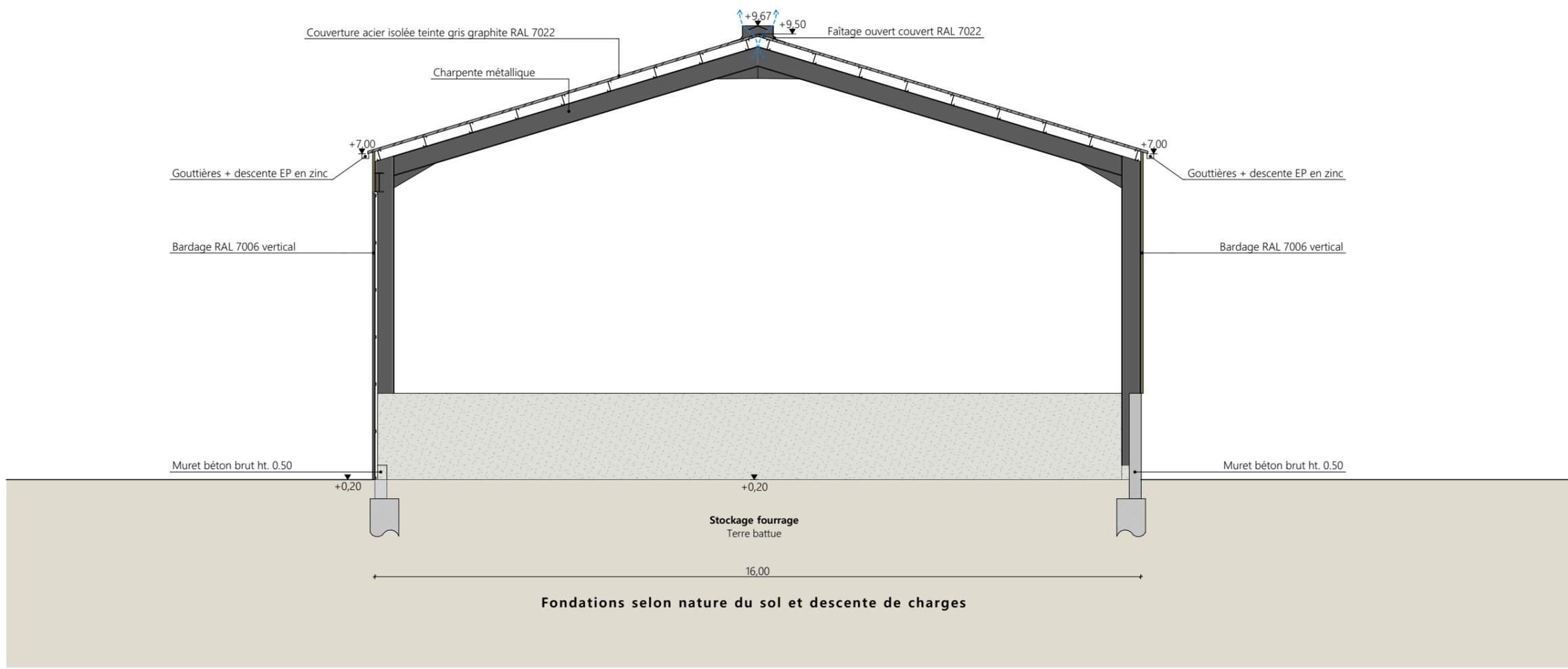
Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	05/11/2024	E.C.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications



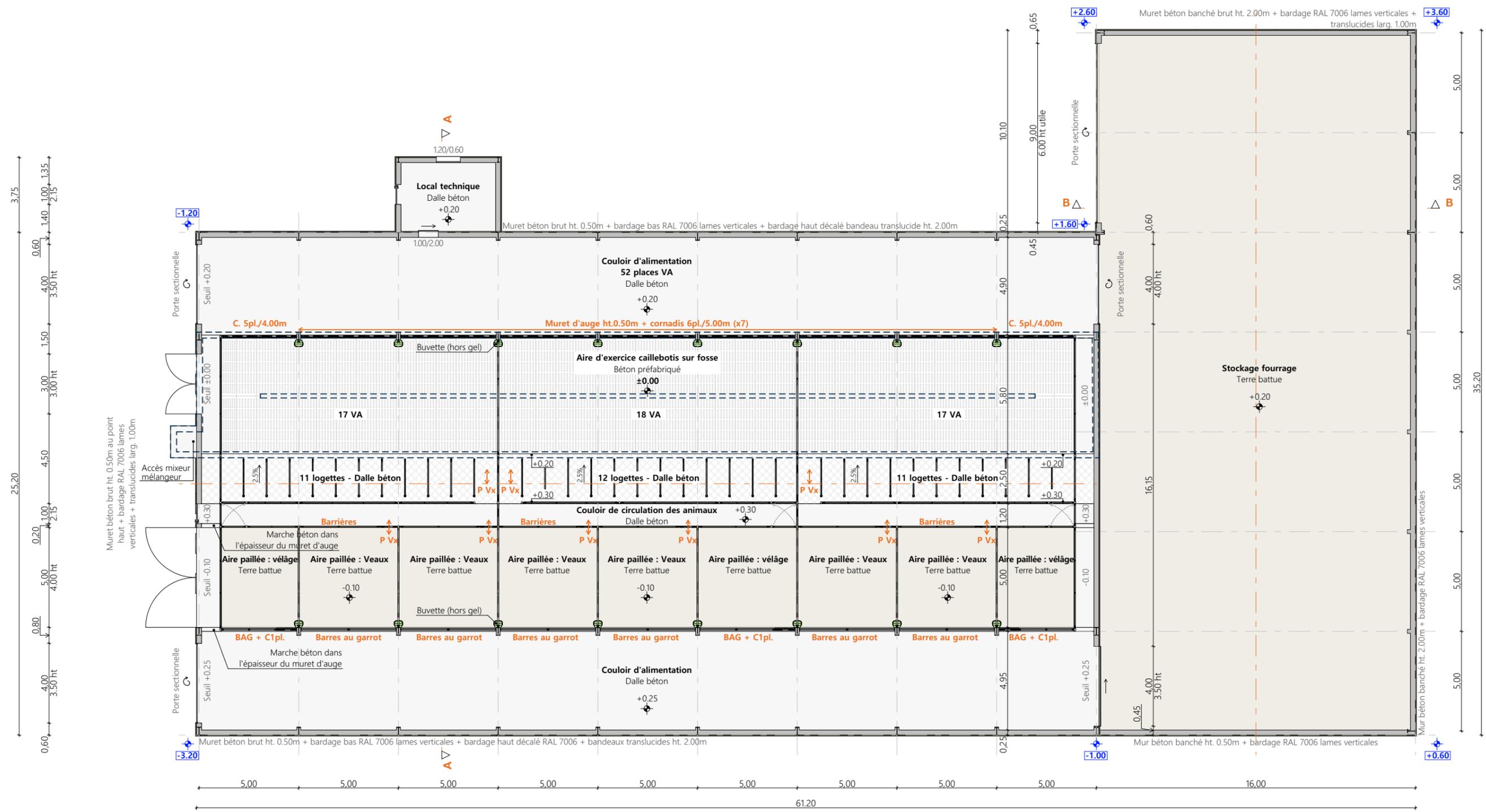
Projet: Construction d'une stabulation pour vaches allaitantes et d'une grange.		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	
DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Maitre d'ouvrage: GAEC DE L'AJUEL - La Fabriguette - 48340 LES HERMAUX	
COUPE DE PRINCIPE AA		DET2	Éch: 1:100 ^e
		Aurillac, le 05/11/2024.	Conseiller Bâtiment: Jean-Charles COMMANDRE



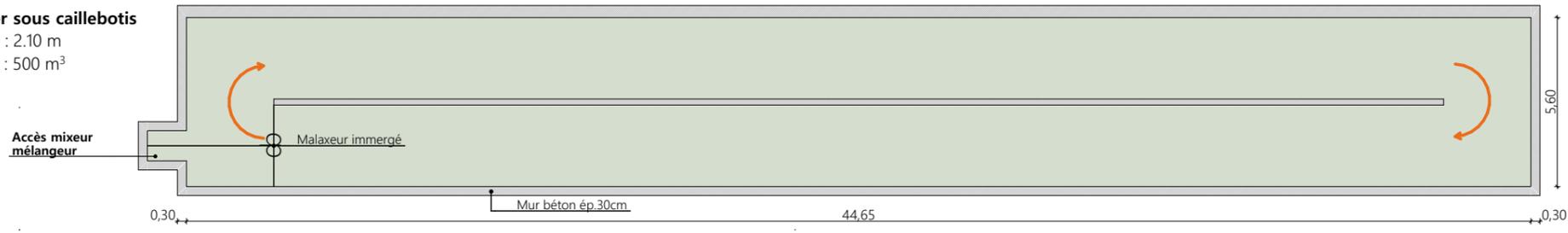


Projet: Construction d'une stabulation pour vaches allaitantes et d'une grange.		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	
DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Maitre d'ouvrage: GAEC DE L'AJUEL - La Fabriquette - 48340 LES HERMAUX	
COUPE DE PRINCIPE BB		DET2	Éch: 1:100 ^e
		Aurillac, le 05/11/2024.	
		Conseiller Bâtiment: Jean-Charles COMMANDRE	





Fosse à lisier sous caillebotis
Hauteur utile : 2.10 m
Volume total : 500 m³



Projet: Construction d'une stabulation pour vaches allaitantes et d'une grange.

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS

Maitre d'ouvrage: **GAEC DE L'AJUEL - La Fabriguette - 48340 LES HERMAUX**

VUE AU SOL + FOSSE SOUS CAILLEBOTIS

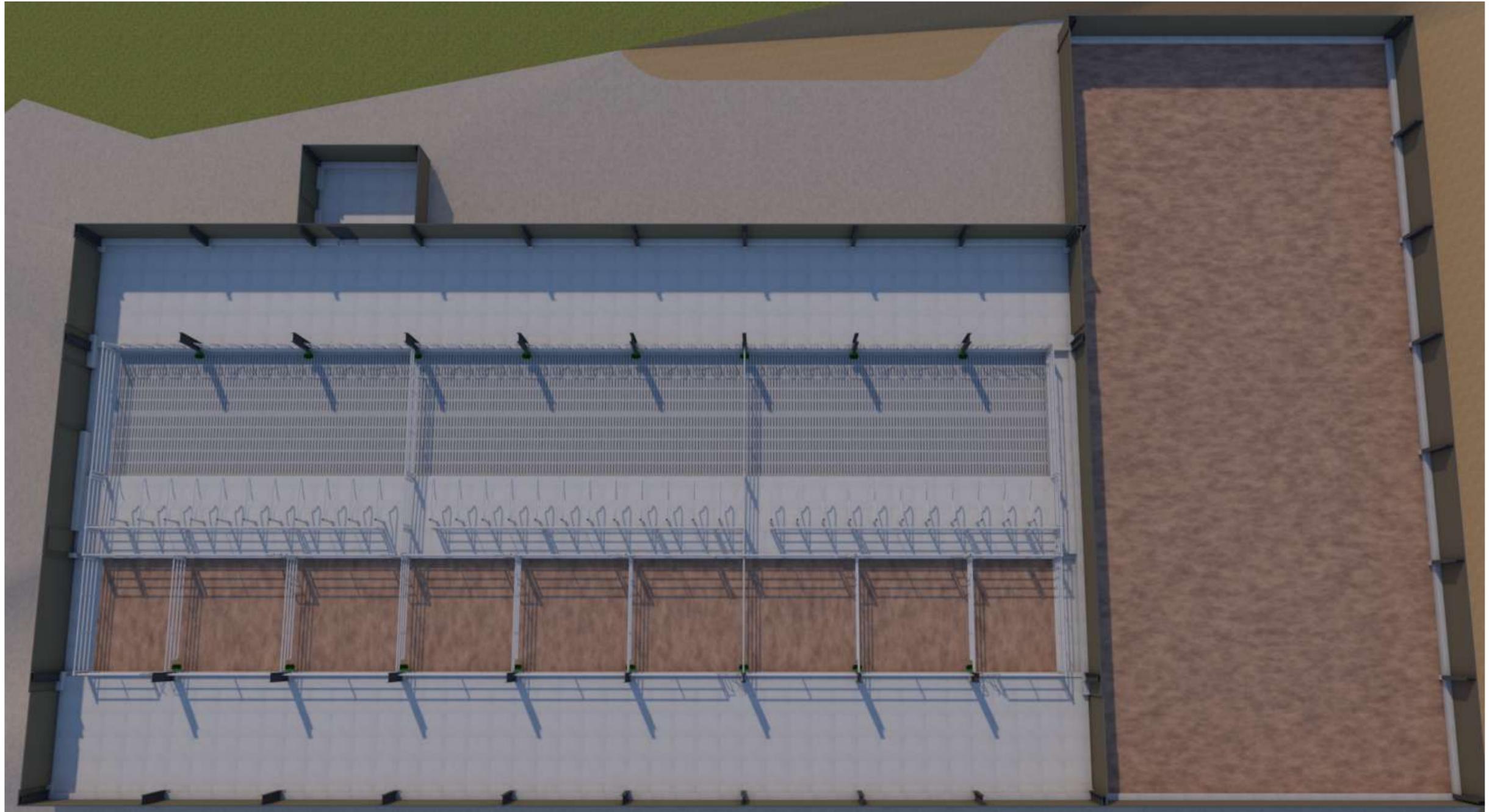
Éch: 1:200^e

Aurillac, le 05/11/2024.

Dessiné par: **Emmanuelle CLERMONT**

Conseiller Bâtiment: **Jean-Charles COMMANDRE**

CHAMBRE D'AGRICULTURE LOZÈRE



<p>Projet: Construction d'une stabulation pour vaches allaitantes et d'une grange.</p>		<p>Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT</p>	
<p>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</p>		<p>Conseiller Bâtiment: Jean-Charles COMMANDRE</p>	
<p>Maitre d'ouvrage: GAEC DE L'AJUEL - La Fabriguette - 48340 LES HERMAUX</p>		<p>DET3</p>	<p>Éch: 1:1^e</p>
<p>PERSPECTIVES</p>		<p>Aurillac, le 05/11/2024.</p>	

